



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL DU 14 NOVEMBRE 2023

-Instauration Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle (202311D001)

Le conseil Municipal décide d'instaurer la prime exceptionnelle pour le pouvoir d'achat à destination des agents.

-Avenir de la Licence IV détenu par la Mairie (202311D002)

Le Conseil Municipal décide d'exploiter en son nom la licence.

-Subvention exceptionnelle ACCA d'Écoyeux (202311D003)

Une subvention est attribuée pour permettre de finaliser la remise en état de la cabane de chasse.

-Lancement d'une consultation pour le remplacement du prestataire Assurances de la Commune en 2024 (202311D004)

Pour faire suite à une très forte augmentation de sa prime le conseil municipal décide de lancer une consultation.

-Mandat au Centre de gestion de la Charente-Maritime pour négocier un accord avec les organisations syndicales représentatives et lancer la procédure de marché public ayant pour objet de conclure une convention de participation dans le domaine de la prévoyance (202311D005)

Le Conseil Municipal donne mandat au CDG17.

- Participation de la commune au Noël des enfants (202311D006)

Le Conseil Municipal augmente sa participation a 25€/enfant.

- Organisation du Rallye de Saintonge 2024 (202311D007)

Le Conseil Municipal autorise une épreuve du rallye de Saintonge pour l'édition 2024.

-Implantation d'un commerce de proximité sur la commune (202311D008)

Le Conseil Municipal valide la poursuite de la démarche d'implantation d'un commerce de proximité.

-Acquisition d'un terrain pour l'Euro symbolique (202311D009)

Le conseil Municipal accepte la proposition d'acquisition d'un terrain sur le principe de l'euro symbolique.

- Réalisation d'un garde-corps (202311D010)

Le Conseil Municipal valide le devis de création d'un garde-corps.

LE MAIRE



PASCAL GILLARD